

RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

RAPPORT DE LA PREMIÈRE
PHASE DE CONSULTATION

JANVIER 2022



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE

—
dans Les Appalaches

PRÉPARÉ PAR :

Jérôme Grondin, urb.

Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
Municipalité d'Adstock

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - PROFIL DES RÉPONDANTS	<u>5</u>
PARTIE 2 - QUESTIONS THÉMATIQUES	
HABITATION ET PATRIMOINE	<u>6</u>
ÉCONOMIE ET AGRICULTURE	<u>9</u>
ENVIRONNEMENT ET LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<u>11</u>
MOBILITÉ ET TRANSPORT	<u>15</u>
DIVERS	<u>17</u>
PARTIE 3 - QUESTIONS PAR MILIEU DE VIE	
LES MILIEUX VILLAGEOIS	<u>18</u>
LES MILIEUX RIVERAINS	<u>22</u>
LE MONT ADSTOCK	<u>30</u>
LE MILIEU RURAL	<u>33</u>
ANNEXES	
SECTEURS À PROTÉGER / CONSERVER ET CEUX À DÉVELOPPER	<u>36</u>
AUTRES COMMENTAIRES / DEMANDES REÇUS	<u>37</u>

1. MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de sa révision du plan et des règlements d'urbanisme, la Municipalité a réalisé une première phase de consultation publique qui s'est déployée par la mise en ligne de quatre questionnaires adaptés aux milieux de vie suivant :

- Les milieux villageois (Saint-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Daniel et Broughton Station);
- Les milieux de villégiature (les lacs);
- Le pôle récréotouristique du mont Adstock;
- Le milieu rural.

Afin de rejoindre un plus grand nombre de citoyens, le sondage en ligne a été diffusé sur la plateforme de consultation citoyenne disponible sur son site web conçue dans le cadre du présent projet. Les différents questionnaires étaient également disponibles en format papier au bureau municipal et au Complexe sportif.

Cette première phase de consultation s'est tenue du 8 novembre au 10 décembre 2021.

Chaque questionnaire comprenait trois parties :

1. Questions afin d'évaluer les profils des répondants;
2. Questions thématiques pour l'ensemble du territoire;
 - Habitation et patrimoine;
 - Économie et agriculture;
 - Environnement et lutte aux changements climatiques;
 - Mobilité et transport;
3. Questions exclusives au milieu de vie.

Veuillez noter que pour faciliter la lecture et la compréhension du texte, des corrections ont été apportées à certaines citations.

2. FAITS SAILLANTS

PARTIE 1

PROFIL DES RÉPONDANTS

L'analyse du profil des répondants a révélé que, bien qu'il ait été répondu presque paritairement entre les femmes et les hommes, la représentation des différents milieux de vie ne correspond pas totalement à la répartition de la population sur le territoire. En effet, plus du deux tiers des répondants proviennent des milieux riverains alors qu'un 21 % des répondants habitent les différents villages.

On observe une plus faible proportion des répondants des villages et du milieu rural par rapport à la proportion de cette population.

Par ailleurs, force est de constater que l'aspect « en ligne » n'a pas eu beaucoup d'effet sur la participation des personnes plus âgées puisqu'ils représentent près du tiers des répondants. La majorité des répondants se trouvaient dans les tranches d'âges entre 45 et 64 ans. Il est important de noter qu'aucune personne âgée de moins de 25 ans n'a participé au sondage.

Il est permis de croire que les répondants connaissent le territoire considérant que deux personnes sur trois y habitent depuis plus de 10 ans.



309 RÉPONDANTS

Répartition des répondants par milieux de vie



■ Les villages 21 %

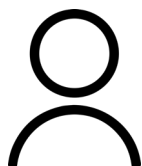
■ Les milieux riverains 69 %

■ Le milieu rural 7 %

■ Le mont Adstock 3 %



46 % de femmes
54 % d'hommes



25 % ont moins de 44 ans et moins
46 % ont entre 45 et 64 ans
29 % ont plus de 65 ans



8 % résident à Adstock depuis
moins de deux ans
26 % entre 2 et 10 ans
66 % depuis plus de 10 ans

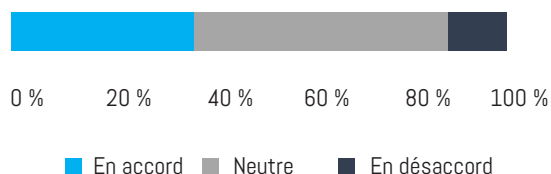
PARTIE 2

QUESTIONS THÉMATIQUES

La présente section met en lumière les résultats obtenus relatifs aux questions thématiques posées dans l'ensemble des milieux de vie.

HABITATION ET PATRIMOINE

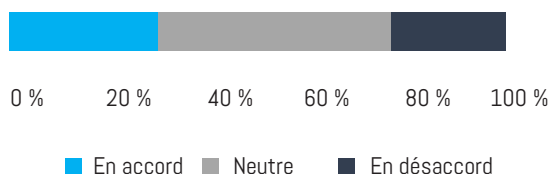
1. L'offre de logement est adaptée à mes besoins présents et futurs



L'analyse de l'ensemble des résultats révèle que seulement 12 % des citoyens sont en désaccord avec l'énoncé alors que 36 % des gens sont en accords.

C'est dans les **milieux riverains** où sont observés le plus haut taux d'approbation avec près de **41 %** alors que dans les **villages et dans le milieu rural**, ce taux se situe à **26 %**.

2. L'accès à la propriété constitue une problématique sur le territoire

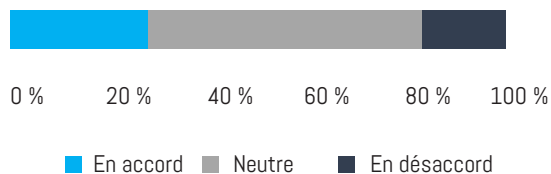


Les résultats compilés démontrent qu'une plus grande proportion de citoyens estime que l'accès à la propriété peut être plus problématique que l'inverse.

Dans les **milieux villageois et rural**, c'est respectivement **48 % et 44 %** des répondants qui sont en accord avec l'affirmation alors qu'en **milieu de villégiature**, le taux diminue à **21 %**.

La grande proportion de neutralité face à l'énoncé peut être expliquée par le grand nombre de répondants qui ont mentionné résider à Adstock depuis plus de 10 ans.

3. L'accès à des logements abordables constitue une problématique sur le territoire

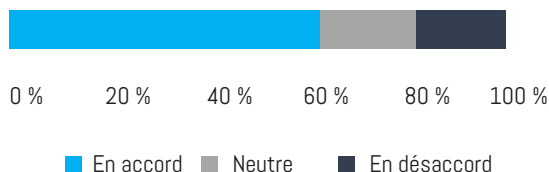


Globalement, le quart des répondants estiment qu'il y a une problématique à cet effet contre 17 % qui ne croient pas que cela représente un inconvénient.

Toutefois, le nombre de répondants affirmant que cela représente une problématique qui est beaucoup plus élevé dans les **milieux villageois et rural** où le taux se situe respectivement à **41 % et 30 %** alors qu'en **milieux riverains**, le taux est de **21 %**.

Bien que le coût d'acquisition ait beaucoup augmenté en raison de l'engouement de la villégiature autour des lacs, cette donnée ne se transpose pas dans les répondants des lacs, laissant présumer qu'une grande partie de la population vivant autour des lacs a des revenus supérieurs à la moyenne municipale.

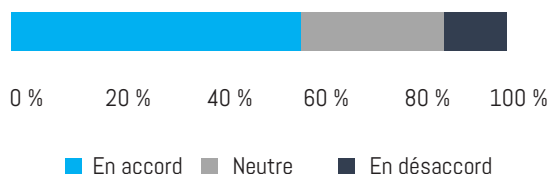
4. La Municipalité devrait privilégier l'implantation des résidences aux abords de chemins existants et entretenus en hiver, au détriment de portions de chemins dont la conception ne permet pas l'entretien adéquat ou hivernal (chemins d'accès à des terres à bois, cabanes à sucre, etc.)



Plus de **60 % de l'ensemble** des répondants affirment être en accord avec le fait de concentrer l'implantation de nouvelles résidences aux abords de chemins existants et entretenus en hiver.

La plus grande proportion de gens en désaccord se trouve dans le **milieu rural** avec **30 %**.

5. La Municipalité devrait mettre en place des règles pour préserver le cadre bâti (bâtiment)

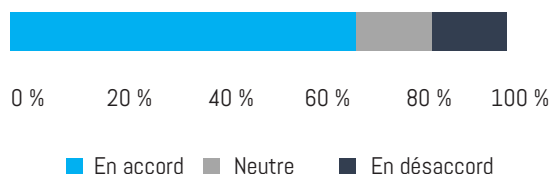


Les répondants sont plus favorables (**57 %**) à l'ajout de règles afin de préserver le cadre bâti que le contraire (**13 %**).

L'approbation de cet énoncé diffère selon les milieux de vie. À cet effet, au **mont Adstock**, une plus faible proportion de répondants y sont favorables, soit **33 %**. Cela peut s'expliquer en raison du fait que la majorité des constructions ont été construites dans les dernières 25 années et que le secteur est d'ores et déjà assujéti à un PIIA.

Dans les **villages**, il est aussi observé une plus faible approbation pour l'ajout de dispositions réglementaires à cet égard (**38 %**).

6. La Municipalité devrait encadrer l'architecture des nouveaux bâtiments pour qu'il respecte une certaine harmonisation de l'environnement immédiat

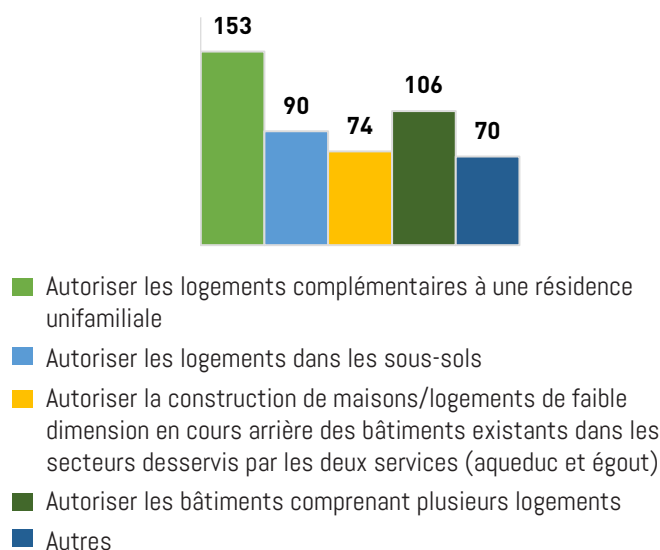


70 % des répondants sont en **accord** avec la proposition contre **15 % en désaccord**. C'est également celle-ci qui a obtenu le plus faible taux de neutralité.

Dans les **milieux de villégiature**, le taux d'approbation grimpe à **77 %**.

C'est dans les **villages et en milieu rural** qu'il est observé les plus faibles taux d'approbation (**53 % et 57 %**).

7. Dans l'optique d'encourager une densification douce du cadre bâti (somme des bâtiments) dans une perspective de développement durable, quels moyens seraient à privilégier selon vous ?

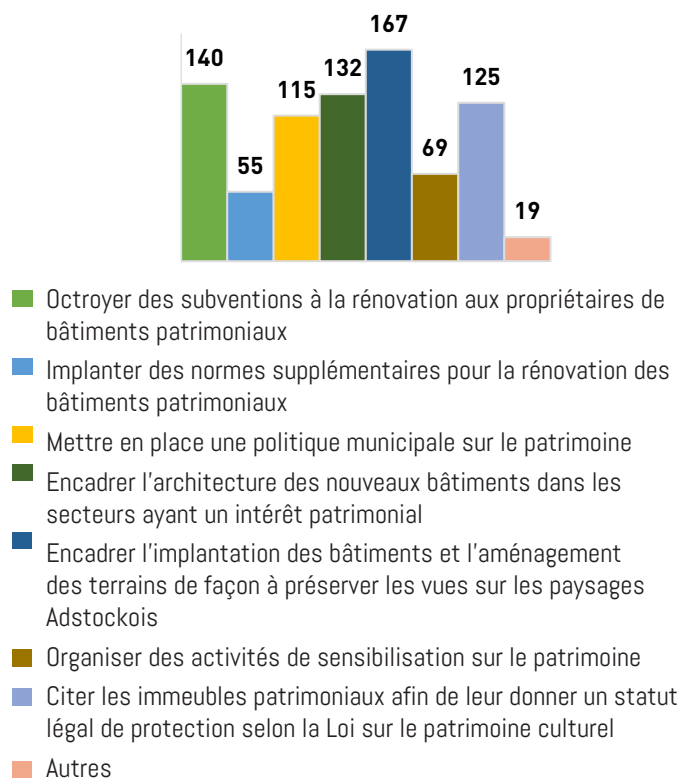


L'autorisation de **logements complémentaires à une résidence unifamiliale** est le moyen le plus identifié par les répondants (153 personnes sur 309). Un peu plus de **10 % des riverains** ont mentionné dans la catégorie « Autres » qu'il ne faudrait **pas autoriser aucune forme de densification autour des lacs**.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Autoriser une annexe multigénérationnelle si un pourcentage suffisant du lot est à l'état naturel du lot » (riverain);
- « On ne devrait pas encourager la densification. Les lacs sont déjà surpeuplés » (riverain);
- « Construire de nouvelles rues afin d'avoir la possibilité de construire de nouvelles maisons » (villageois);
- Permettre la construction de jumelées (villageois);
- « Autoriser la construction de bâtiment où on veut et comme on le veut et la grosseur que l'on veut » (villageois).

8. Quelles mesures pourraient être mises en place afin de mieux protéger le patrimoine bâti et paysager sur le territoire d'Adstock ?



On constate qu'aucune mesure spécifique ne se démarque des autres. Néanmoins, **quatre mesures ont été identifiées par au moins 40 % des répondants**, soit :

- Octroi de subventions;
- Encadrement de l'architecture des nouveaux bâtiments;
- Encadrement de l'implantation des bâtiments et l'aménagement des terrains;
- Citation des immeubles patrimoniaux.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Gérer le moins possible les propriétés privées »;
- « Aucun de ces choix ».

ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

9. Quels types de commerces ou services manquant à Adstock pourraient être implantés afin de répondre à vos besoins ?

Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de répétitions du commerce ou du service.

COMMERCES

- Artisanat - produits locaux - produits du terroir - boulangerie artisanale - Boutique gastronomique (11);
- Bar - microbrasserie (7);
- Coopérative agricole (1);
- Dépanneur / station-service à proximité des lacs (6);
- Dépanneur / station-service (12);
- Entretien de machinerie (1);
- Entretien ménager (1);
- Entretien paysager (1);
- Épicerie à proximité des lacs (1);
- Épicerie avec offre bonifiée (11);
- Garage (1);
- Hébergement (1);
- Lave-auto (3);
- Lave-bateau (4);
- Marché Public (7);
- Quincaillerie (4);
- Restaurant (37);
- SAQ (1);
- Vente au détail (8).

SERVICES DE SANTÉ ET COMMUNAUTAIRE

- Médecin de famille - CSLC (4);
- Pharmacie (22);
- CPE / garderie (4).

DIVERTISSEMENTS ET LOISIRS

- Cinéma (1);
- Culture (2);
- Glissade d'eau;
- Location d'équipements récréotouristiques (1);
- Piscine publique (1);
- Marina au Grand lac Saint-François (1);
- Gym (1);
- Piste cyclable / sentiers multifonctionnels (6);
- Descente à bateau (1);
- Terrain multisports extérieur (2).

AUTRES

- Bornes de recharge électrique (1);
- Écocentre (1);
- Transport en commun (4);
- Kiosque touristique (2)
- Entreprise technologique / meunerie (2).

AUTRES ÉLÉMENTS APPORTÉS

- « Étant donné la grande superficie du territoire municipal et la faible densité de population, le choix d'habiter à Adstock doit être assumé par les citoyens. Les types et de services manquants devraient correspondre aux visions de développement de chacun de 3 pôles que sont Sacré-Coeur-de-Marie, Saint-Méthode et St-Daniel »;
- « Thetford est à seulement 15 kilomètres en ligne droite du lac et il est facile de s'y approvisionner »;
- « Toujours avoir des locaux disponibles pour les projets qui démarrent et non prévoir seulement quand l'entreprise se présente »;
- « Je crois qu'on est rendu à l'étape où il faut limiter la croissance du nombre d'habitations, pas l'augmenter. Je m'attends à ce que la municipalité nous offre ces services essentiels et qu'elle demeure discrète pour le reste. »

- « Étant donné la proximité avec la ville de Thetford Mines, la plupart des services (de proximité et professionnels) sont accessibles facilement [...] alors il faudrait des commerces distinctifs, attirants et complémentaires à ce qui existe déjà. Petits restos sympas, boutiques de produits locaux (dans l'alimentaire par exemple), pâtisserie... pépinière... Bref, suffisamment attractifs pour que l'on décide de s'y rendre... plutôt que dans la ville d'à côté ! »;
- « Pas de commerces autour des lacs SVP. ».

10. Êtes-vous en faveur que la Municipalité mette l'emphase sur le développement de son parc industriel dans le village de Saint-Méthode ?



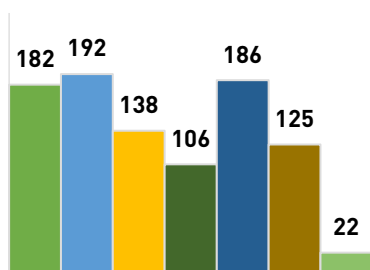
11. Êtes-vous en faveur à ce que la Municipalité mise sur le développement agroalimentaire pour encourager le développement du village de Sacré-Cœur-de-Marie ?



12. Êtes-vous en faveur que la Municipalité poursuivre le développement du pôle récréotouristique dans le secteur Saint-Daniel ?



13. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité afin d'encourager le développement de l'agriculture sur le territoire ?



- Améliorer l'accès aux produits agricoles locaux (ex. kiosques à la ferme, livraison de produits à domicile)
- Planter un marché fermier saisonnier
- Réaliser une campagne de promotion de l'offre agricole présente sur le territoire (ex. signalisation des attraits agrotouristiques)
- Accorder la priorité aux activités agricoles et aux exploitations agricoles en zone agricole
- Appuyer les projets d'agriculture durable
- Soutenir les projets de remise en culture des terres en friches afin d'éviter leur reboisement lorsque situées sur des sols à fort potentiel agricole
- Autres

Trois mesures ont été retenues par plus de **58 % des répondants** :

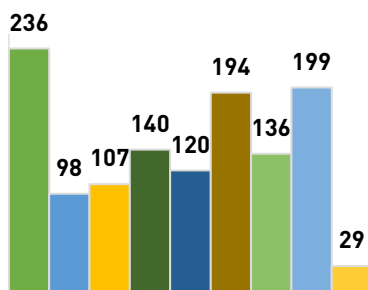
- Implantation d'un marché;
- Appuyer les projets d'agriculture durable;
- Améliorer l'accès aux produits agricoles locaux.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- Diminuer l'usage d'insecticides, de pesticides et d'herbicides pour développer l'apiculture;
- « Appuyer et soutenir les projets d'agriculture qui ne sont pas de la monoculture ou qui font preuve d'un souci écologique, de biodiversité et d'utilisation faible ou absente de produit chimique (round up). »;
- « Accorder le droit aux propriétaires, même en zone non agricole, de réaliser des projets agricoles (culture d'une parcelle de terrain, élevage d'animaux de ferme). Je crois sincèrement que ça contribue à garder le cachet unique d'Adstock soit, la campagne en ville. La proximité avec la nature et le développement agricole qui répond à un besoin vital et primaire pour tous. »;
- Réaliser des études afin d'évaluer les nouveaux types d'agriculture qui pourraient s'implanter.
« Certains secteurs ont été délaissés par manque de productivité des terres. Les nouvelles méthodes de culture peuvent permettre de rendre ces espaces pour différents types de productions. »;
- « Marché de proximité ouvert à l'année. »;
- Dans le but d'encourager la consommation de produits agricoles locaux, je trouverais intéressant, si cela est possible, qu'il y ait, quelque part autour du lac à la Truite, une fois/semaine un marché pour se procurer les produits agricoles produits sur le territoire de la municipalité. On encouragerait ainsi nos producteurs. »;
- « Jardin urbain dans les villages ».

ENVIRONNEMENT ET LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14. Quelles mesures non réglementaires devraient être mises en place par la Municipalité afin de protéger les milieux naturels sur le territoire (ex. milieux humides, lacs, cours d'eau, forêts, etc.) ?



- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques environnementales
- Mettre en place une patrouille verte pour informer la population
- Envoyer des pamphlets informatifs par la poste ou par courriel
- Organiser une corvée annuelle pour ramasser les débris dans les parcs et espaces verts
- Organiser des activités de sensibilisation aux enjeux liés à la protection de l'environnement
- S'assurer de préserver les vues sur le paysage naturel (forêt, lacs, montagnes)
- Procéder à l'acquisition de terrains comprenant des milieux naturels importants ou participer à la mise en place d'ententes de conservation perpétuelle en vue de les protéger
- Mettre en place des stations de lavage de bateaux et un système de vignette
- Autres

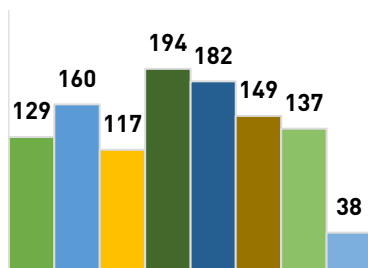
Trois mesures se démarquent considérablement car elles ont été identifiées par plus de **60 % des répondants** :

- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques;
- S'assurer de préserver les vues sur le paysage naturel
- Mettre en place des stations de lavage de bateaux et un système de vignette.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Sensibiliser et faire connaître le monde des abeilles pas juste les lacs aussi important, mais il faut penser à la flore et la faune. »;
- « Procéder à l'identification des sites naturels remarquables sur le territoire. »;
- « Inspecter régulièrement les principaux tributaires qui se jettent dans les lacs (bassin versant). »;
- « Encourager les embarcations à moteur électrique sur les lacs. »;
- « Éduquer les propriétaires de terres à bois à être plus respectueux lors de coupes sauvages. »;
- « Cesser de construire autour des lacs. »;
- « Prix pour les plus belles bandes riveraines. »;
- « Afin de bien protéger les milieux humides et zones riveraines naturelles, définir ces zones et les mettre en gestion par des organismes de préservation. »;
- « Augmenter le coût d'accès au lac et conserver un fonds pour la surveillance locale et la sensibilisation. ».

15. Quelles mesures réglementaires devraient être mises en place par la Municipalité afin de protéger les milieux naturels sur le territoire (ex. milieux humides, lacs, cours d'eau, forêts, etc.) ?



- Instaurer des règles visant la gestion durable des eaux de ruissellement sur les terrains privés (barils de récupération des eaux de pluie, jardins d'eau, réduction des surfaces imperméables, augmentation des surfaces végétalisées, bassins de rétention, etc.)
- Instaurer des règles de gestion durable des eaux de ruissellement des voies de circulation (bassins de rétention, noues paysagères, végétalisation des fossés, marais filtrants, mesures de lutte à l'érosion, etc.)
- Proportion obligatoire minimale (%) d'espace laissé à l'état naturel sur chaque terrain
- Contrôler le développement de villégiature aux abords des lacs et cours d'eau pour préserver la qualité de l'eau
- Instaurer des mesures accrues de contrôle de l'érosion sur les chantiers de construction afin d'éviter le transport des sédiments et nutriments (azote, phosphore, etc.) jusque dans les lacs et cours d'eau
- Interdire l'abattage d'arbres dans les milieux humides et instaurer des bandes tampons minimales devant être laissées à l'état naturel autour de ceux-ci
- Instaurer des normes afin de limiter la pollution lumineuse
- Autres

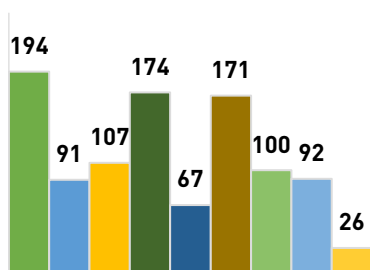
Trois mesures ont été retenues par plus de **52 % des répondants** :

- Contrôler le développement de villégiature aux abords des lacs et cours d'eau;
- Instaurer des règles de gestion durable des eaux de ruissellement des voies de circulation;
- Instaurer des mesures accrues de contrôle de l'érosion sur les chantiers de construction.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « La municipalité devrait s'assurer de mettre du meilleur gravier, non friable, dans les chemins au pourtour des lacs afin de minimiser l'apport de sédiments. Donner l'exemple et informer les employés des bonnes mesures à mettre en pratique lors des travaux municipaux. »;
- « Interdire les motos marines et les bateaux avec de gros moteurs qui font beaucoup de vagues. »;
- « Revitalisation des bandes riveraines »;
- « Limiter les nombres d'embarcations moteurs sur les plans d'eau »;
- « Interdire engrais et pesticides »;
- « Il faudrait beaucoup plus s'attaquer au droit acquis de certains résidents qui est nuisible pour le lac »;
- « Cessez d'invoquer les fameux droits acquis pour des items aussi néfastes que des murs de bétons sur la rive (réponse aberrante), et pourquoi ne pas être visionnaire et innover un restaurant un système d'égout autour des lacs au lieu de construire sans arrêt des systèmes de fosses et champ d'épuration. »;
- « Instaurer des normes pour limiter la pollution par le bruit (ex. : tondeuse le dimanche) »;
- « Interdire l'asphaltage des voies et cours pour des raisons de confort privé ou esthétiques »;
- « Les mesures proposées me semblent intéressantes, mais je crois qu'il faut demeurer dans l'ordre du bon sens. Il faut prendre les quelques mesures les plus importantes et s'en tenir là. Naturellement, il y a des arbres qui meurent et je ne vois pas la pertinence de demander à la municipalité l'autorisation de les couper. »;
- « S'assurer que toutes les résidences aux alentours du lac ont des installations septiques conformes. »;
- « Interdire l'utilisation des herbicides, pesticides et traitement de gazon. Utiliser des produits naturels et penser au bien-être de tous. Traiter son gazon et round up est un non-sens. ».

16. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité pour augmenter le couvert végétal sur le territoire ?



- Obliger à la plantation d'un ou de plusieurs arbre(s) lors d'un projet de nouvelle construction
- Mettre en place un règlement plus strict pour la coupe d'arbres
- Contrôler l'abattage d'arbres dans les forêts privées
- Faire un don d'arbres et de fleurs indigènes par la Municipalité à chaque année
- Organiser un concours de terrains fleuris organisé par la Municipalité
- Planter plus d'arbres, arbustes et de fleurs indigènes sur les terrains appartenant à la Municipalité
- Mettre en place des jardins et bacs de végétaux comestibles et fines herbes accessibles à la population
- Adopter un plan de verdissement
- Autres

Trois mesures ont été retenues par plus de **55 % des répondants** :

- Obliger la plantation pour les nouvelles constructions;
- Faire un don d'arbres et de fleurs à chaque année;
- Planter plus d'arbres, arbustes et de fleurs indigènes sur les terrains municipaux.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

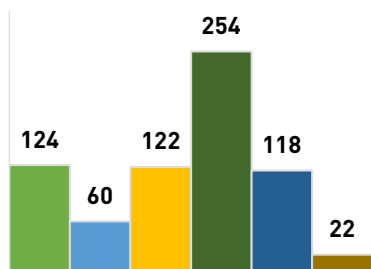
- « Favoriser le reboisement lors de coupe de forêt. »;
- « Offrir de la terre et du compost (avec livraison à domicile) pour aider à planter, replanter, verdissement, les terrains privés. »;
- « Nous avons aussi des forêts publiques, il faut encadrer son exploitation tout en respectant les juridictions. »;
- « ... Nous sommes entourés de forêt. »;
- « Obliger la plantation de plantes indigènes lors de nouvelles constructions (moins de gazon tondu...) »;
- « Appliquer rigoureusement les règles et imposer des amendes exemplaires. »;
- « Sensibiliser la population pour réduire les grandes superficies de gazon traitées et tondues. »;
- « Protéger les arbres qui embellissent Adstock qu'ils soient identifiés et protégés. »;
- « Maintenir un % d'arbres sur des terrains à grande surface. ».

17. Est-ce qu'il y a des secteurs qui mériteraient d'être mieux protégés ou conservés ?



CONSULTEZ LES RÉSULTATS À L'ANNEXE 1

18. Quelles mesures devraient être conservées ou mises en place par la Municipalité pour s'adapter et lutter face aux changements climatiques ?



- Mettre en place un programme de subventions pour la construction et la rénovation durable
- Imposer des contraintes réglementaires plus strictes sur la construction et la rénovation des bâtiments (ex. : matériaux de construction durables, orientation des bâtiments afin de réduire les coûts de chauffage et climatisation, isolation, toits blancs ou verts, mesures favorisant la mise en place de panneaux solaires, équipements à faible consommation en eau, etc.)
- Imposer des contraintes réglementaires plus strictes sur l'aménagement des terrains sur l'ensemble du territoire (ex. : gestion des eaux de ruissellement sur chaque terrain, liste de végétaux prohibés/autorisés afin d'éviter les espèces exotiques envahissantes, plantation d'arbres de dimensions suffisantes pour créer de l'ombre en été une fois à maturité, etc.)
- Lavage des bateaux obligatoire afin de réduire les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les lacs et cours d'eau (ex. : myriophylle à épis, moule zébrée, gobie, carpe asiatique, etc.)
- Mettre en place des mesures visant à réduire l'utilisation et le gaspillage de l'eau potable
- Autres

82 % des répondants estiment que **l'obligation de laver les bateaux** devrait être mise en place dans le contexte d'adaptation et de lutte face aux changements climatiques. Parmi les autres mesures, seulement l'imposition de contraintes réglementaires plus strictes concernant la construction et la rénovation de bâtiments (19 %) n'a pas été retenue par au moins 38 % de ceux-ci.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Imposer les compteurs d'eau potable à toutes les résidences desservies ou non. Les puits artésiens pompent la nappe phréatique sans retenue cette nappe n'appartient pas aux résidents, mais bien à la communauté ! »;
- « Interdire les descentes à bateaux individuelles et revégétaliser celles existantes. »;
- « Sensibilisation sur la construction durable. »;
- « Sensibiliser la population quant au drainage et au déboisement de leurs terrains. »;
- « Encourager le recyclage des matériaux de construction. » ;
- Mettre en place des mesures d'écofiscalité (ex. : « Promouvoir l'utilisation des moyens de transport/récréation qui n'utilisent pas d'essence, possiblement offrir des crédits d'impôt. Augmenter les impôts pour ceux qui ont des bateaux à essence. Plus la puissance du moteur est élevée, plus les taxes sont élevées. »).

MOBILITÉ ET TRANSPORT

19. Quand vous marchez ou faites du vélo, est-ce qu'il y a des endroits où vous ne vous sentez pas en sécurité ?

Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de répétitions de l'endroit.

SAINT-MÉTHODE

- Général (4);
- Boulevard Tardif (3);
- Rue Notre-Dame (15);
- Rue Principale (6);
- Rue Martin (2)
- Rue Poulin (1);
- Rue Réjean (1).

SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

- Chemin Sacré-Coeur (5).

SAINT-DANIEL

- Général (4).

MONT ADSTOCK

- Route du Mont-Adstock (2).

MILIEU RURAL

- Route 269 (14);
- Route 267 (12);
- Chemin Sacré-Coeur (7);
- Rang des Campagnards (4);
- Rang de la Chapelle (1);
- Rang McCutcheon (1);
- Route du Lac-St-François (1).

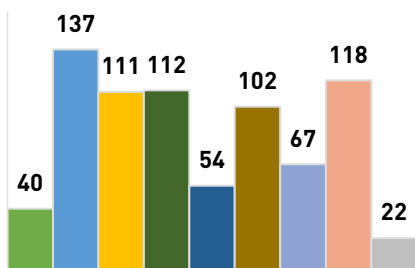
MILIEUX RIVERAINS

- Chemin du Lac-Bolduc (4);
- Chemin J.-E.-Fortin (10);
- Route du Lac-du-Huit (14);
- Chemins autour du lac du Huit (17);
- Chemin des Cerfs (14);
- Rue Jolicoeur (2);
- Rue Vachon (1).

ÉLÉMENTS APPORTÉS

- « On devrait pouvoir faire le tour du lac du Huit sans avoir à marcher dans les rues à grande vitesse. »;
- « Sur le chemin J.-E.-Fortin, on a commencé à asphalté : la vitesse des autos a augmenté et il n'y a plus de zone refuge en bordure du chemin. »;
- « Sur le chemin des Cerfs la circulation est rapide et dangereuse. Il faut créer des routes partagées ! »;
- « Je suis cycliste sur route et peu d'accotements élargis. »;
- Partout où il y a des chiens non attachés. On devrait obliger qu'ils soient attachés à l'extérieur. »;
- « Route du lac du Huit, même en diminuant la vitesse à 70 km/h, il manque d'espace et les voitures passent très près des piétons. Secteur dangereux et beaucoup d'enfants y circulent pour se rendre au parc. »;
- « La rue Notre-Dame, les camions et les autos roulent très vite malgré la limite de 50 km/h. »;
- « Tout le chemin Sacré-Coeur. Ça passe vite. Très dangereux. Il n'y a pas de place pour aller marcher outre cette rue. »;
- À St-Daniel, « plusieurs lampadaires ne fonctionnent plus dans le village c'est sombre le soir pour marcher et il devrait en avoir plus vis-à-vis le dépanneur. »;
- « La rue Martin, le soir pas assez éclairée. C'est dangereux. »;
- « Sur les grandes artères du village, genre rue Notre-Dame à Saint-Méthode n'a pas de trottoir. »;
- En milieu rural, « les gens ne respectent pas les limites de vitesse. »;
- Sur la route du Mont-Adstock... les voitures ne respectent pas le 70 km/h et il y a beaucoup de petites familles. ».

20. Est-ce que la municipalité devrait investir, lorsque possible, dans les infrastructures de transport actif? Si oui, lesquelles ?



- Non
- Pistes cyclables en site propre (séparée des voies de circulation automobile)
- Bandes cyclables (marquage au sol uniquement)
- Voies piétonnes et cyclables protégées sur certains rangs
- Ajout de trottoirs
- Dos d'âne, balises ou bacs floraux pour ralentir la circulation dans les rues résidentielles
- Traverses piétonnes protégées
- Diminution de la vitesse autorisée sur certaines rues
- Autres

Bien qu'aucun énoncé n'ait été retenu par plus de **44 %** des répondants, c'est la mise en place de **pistes cyclables** qui a été la plus identifiée par ces derniers.

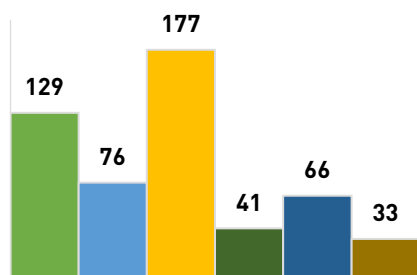
La diminution de la limite de vitesse dans certaines rues, la délimitation de bande cyclable ou voie protégée et l'instauration de mesures de mitigation comme des dos-d'âne, des balises ou des bacs floraux ont tous été identifiés par plus du tiers des répondants.

Bien que globalement l'ajout de **trottoirs** n'a pas été populaire, il s'agit néanmoins de la mesure la plus ciblée par les répondants provenant des **villages**.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Partout dans les villages à 30 km/h. »;
- « Agrandir la zone de 50 km sur la 267 à St-Daniel. »;
- « Déterminer immédiatement une piste cyclable théorique reliant les arrondissements et travailler graduellement à son implantation. »;
- « Installation de pancartes avertissant les automobilistes de la présence possible de vélos. »;
- « Ajouter panneaux pour indiquer que c'est une voie partagée. »;
- Il serait bon de faire le tour du lac du Huit [...] à vélo. »;
- « Des pistes cyclables et piétonnes sont un bon moyen de rendre plus attrayants nos sites touristiques. »;
- « Surtout pas de dos d'âne SVP. ».

21. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité pour diversifier l'offre de transport à Adstock et vers l'extérieur ?



- Obliger la mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques pour les nouveaux bâtiments et dans les espaces de stationnement accessibles au public
- Mettre en place une plateforme pour faciliter le covoiturage avec le voisinage
- Aménager des pistes cyclables connectées entre les secteurs et avec les municipalités voisines
- Obliger la mise en place d'un nombre minimum d'espaces de stationnements pour vélos sécuritaires (bâtiments résidentiels comprenant plus d'un logement, commerces, bâtiments publics, industries, etc.)
- Mettre en place un système de transport collectif à l'intérieur de la Municipalité
- Autres

Le déploiement d'un **réseau cyclable** intersectoriel connecté avec les municipalités voisines est la mesure prioritaire avec **57 %**.

Dans les autres mesures proposées, seulement l'obligation de mettre en place des bornes de recharges dans les lieux publics (41 %) a obtenu plus de 25 %.

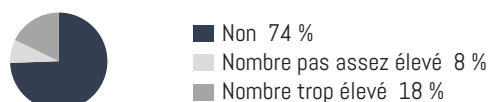
L'idée du transport collectif a été retenue par 41 % des milieux de vie à l'exclusion du milieu riverain où la mesure a suscité l'intérêt de seulement 13 % des répondants.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Système de transport vers Thetford (partenariat avec taxi plus) »;
- « Un service de taxi à prix raisonnable. »;
- « Agrandir la zone de l'autobus scolaire de l'école aux Quatre-Vents jusqu'au coeur du village de Saint-Daniel »;
- « Relier la Municipalité à Thetford par un transport collectif. »;
- « Le territoire est grand et il n'y a pas de densité de population. Investir dans ce type de programme serait un échec. »;
- « Encourager l'utilisation de véhicules électriques. »;
- « Quand on refait asphaltage des routes, pourquoi ne pas en profiter pour faire une bande pour les vélos. »;
- « Rien. On n'est pas en ville ce n'est pas pour rien. L'offre est adéquate. »;

DIVERS

22. Actuellement, la Municipalité autorise un nombre maximal de trois (3) animaux domestiques, dont au plus deux (2) animaux d'une même espèce. Est-ce que le nombre d'animaux constitue une problématique ?



Les trois quarts des répondants (**74 %**) estiment que le nombre prévu dans la réglementation actuelle n'est **pas une problématique**.

C'est chez les riverains que l'on observe la plus faible proportion de répondants mentionnant que le nombre de chiens ne représentent pas une problématique avec 70 %.

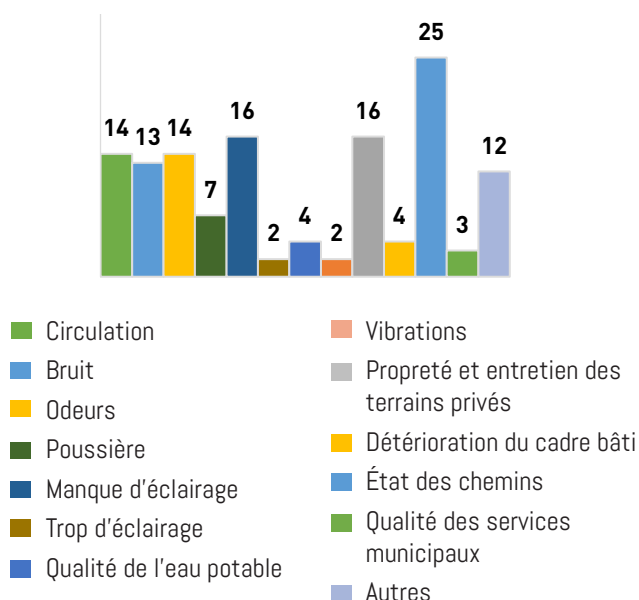
PARTIE 3

QUESTIONS PAR MILIEU DE VIE

La présente section met en lumière les résultats obtenus relatifs aux questions exclusives à chacun des milieux de vie.

LES MILIEUX VILLAGEOIS

1. Quelles sont les principales problématiques qui nuisent à votre qualité de vie ?



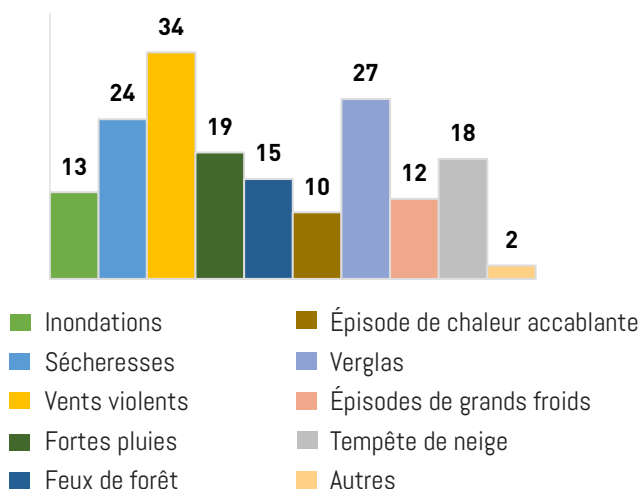
L'**état des chemins** représente la principale nuisance à la qualité de vie des villageois avec **39 %**.

Le quart des répondants estiment que le manque d'éclairage et la propreté et l'entretien des terrains privés sont nuisibles à leur qualité de vie.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

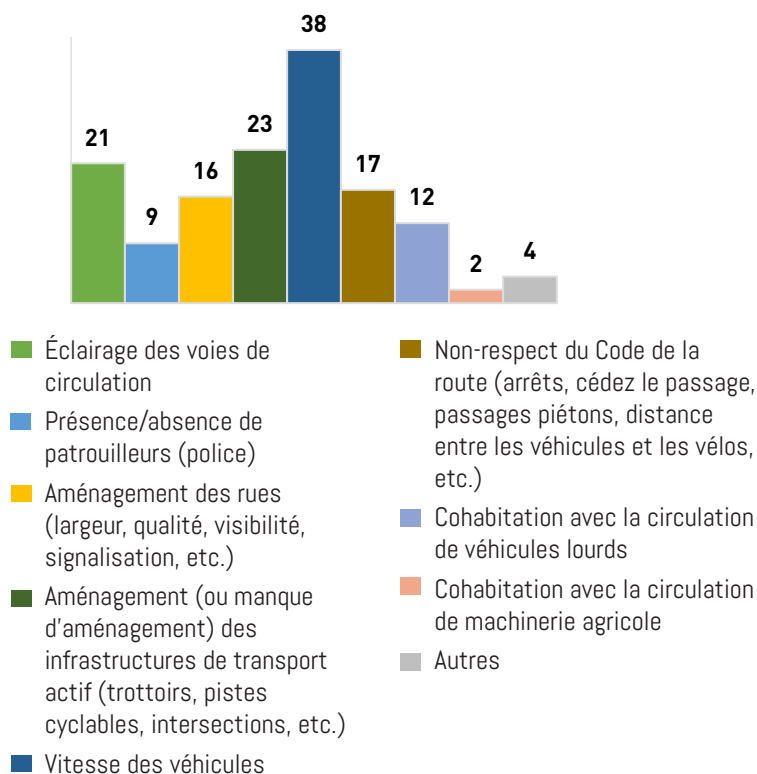
- « Internet rapide »;
- « Les coupures de courant. On en a une dizaine par année et c'est sans compter l'hiver à cause des conditions. »;
- « Certaines rues sont très endommagées. »;
- « La rue Réjean est en mauvais état ! Leurs entrées de cours sont dangereuses, brisent les voitures ! Et il y manque des lumières et de l'asphalte sur un grand bout. »;
- « Odeur de purin en plein été après que nous avons 2-3 jours de pluie enfin il fait beau et là l'épandage commence. ».

2. Les changements climatiques pourraient mener à une augmentation des événements météorologiques extrêmes. À votre avis, lesquels pourraient causer des effets négatifs significatifs pour vous ou votre milieu de vie ?



Trois événements ont été mentionnés par plus de 38 %, soit les sécheresses, les épisodes de verglas et les **vents violents**. Ce dernier semble le plus significatif avec **53 %**.

3. Quels sont les plus grands enjeux en matière de sécurité dans votre milieu de vie ?



La **vitesse des véhicules** constitue l'enjeu principal de sécurité avec **59 %**.

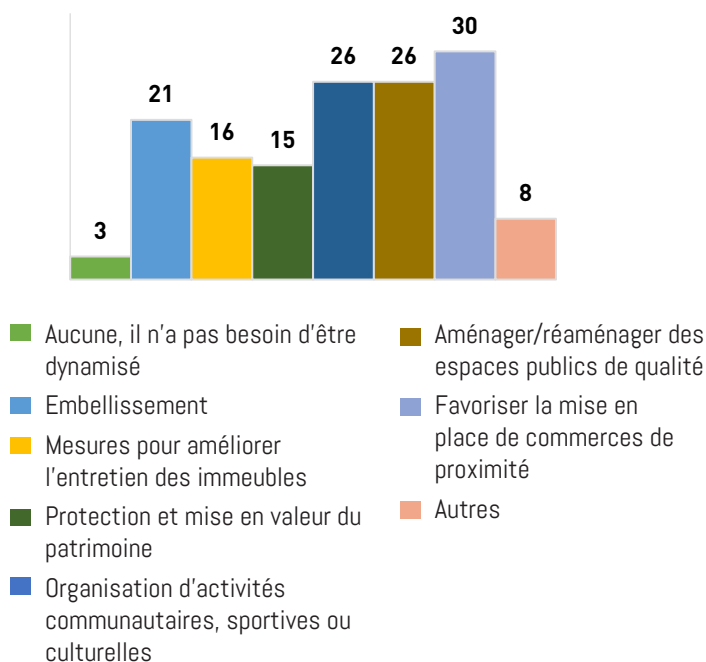
Il appert que les répondants ont identifié aussi l'aménagement des rues et des infrastructures de transport actif comme enjeu à considérer.

L'éclairage des voies de circulation semble être un enjeu important également.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Chemin non asphalté pour se rendre au Grand-Morne. » (Broughton Station);
- « Je me sens en sécurité dans ma municipalité. »;
- « Le non-respect des limites de vitesse dans le village. » (Saint-Méthode).

4. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité pour dynamiser votre village ?



Plusieurs priorités ont été identifiées par les répondants. Ils ont été nombreux (**48 %**) à mentionner l'importance à mettre en place des **commerces de proximité**.

Plusieurs ont fait mention de la pertinence d'embellir, d'organiser diverses activités et d'aménager des espaces publics de qualité afin de dynamiser les villages.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « La pollution visuelle on n'en a pas parlé. Il y a des terrains au village... de vrais dépotoirs. »;
- « Maintenir et respecter les propriétaires qui se sont établis en banlieue pour être tranquilles. »;
- « Je trouve que notre municipalité est très dynamique pour les personnes de mon âge . En demander plus affectera le budget. Demeurer avec un niveau de taxation raisonnable est important pour bien des personnes retraitées comme moi. »;
- « Nouveau quartier pour de nouvelles constructions. »;
- « Kiosques de nos agriculteurs ou produits locaux ! ».

5. Quels sont les enjeux et préoccupations spécifiques au secteur à l'intérieur duquel vous habitez ?

SAINT-MÉTHODE

- Vieillesse de la population et maintien à domicile (2);
- Emplois;
- Stationnement en face de la Boulangerie et de l'épicerie;
- Peu de nouvelles constructions;
- Vitesse (4);
- Manque de trottoir;
- Perte des commerces et services (3);
- Stagnation de la population;
- Vieillesse de la population.

SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

- Consultation lors de projet de développement;
- Propriété des propriétés privées;
- Vitesse.

SAINT-DANIEL

- L'image de la Municipalité;
- L'affichage (panneaux de rue et pancartes des commerces);
- Embellissement;
- Valorisation de l'agriculture.

BROUGHTON STATION

- Pollution;
- Gestion des matières résiduelles.

6. Est-ce qu'il y aurait des secteurs ou terrains qui mériteraient d'être développés (permettre de nouvelles constructions) ? Et si oui, comment ?



CONSULTEZ LES RÉSULTATS À L'ANNEXE 1

7. Vous avez un commentaire ou toute autre information à nous partager ?

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES RECUEILLIS :

- « Consulter les propriétaires. »;
- « Ce serait agréable d'être juste un peu plus libre de faire ce que l'on veut sur nos propriétés ou future propriété. »;
- « Trop de règlements et difficile d'avoir un permis dans un délai raisonnable. »;
- « Valoriser les agriculteurs. »;
- « Avoir une piscine à Saint-Méthode et une place pour s'entraîner. »;
- « Manque d'éclairage dans la rue Réjean. Sécurité au coin de la rue Martin et 1^{re} Avenue Est, plusieurs ne font pas leur arrêt obligatoire. »;
- « Mettre des balises (bosse) dans la rue Principale Est jusqu'au Rang, car les voitures vont très vite et ne ralentissent jamais. »;
- « Quand j'ai voulu me bâtir à Saint-Méthode il n'y avait pas de terrain et la situation ne sais pas améliorée nous sommes plusieurs à vouloir se construire au village serait temps qui ait un nouveau développement. ».

LES MILIEUX RIVERAINS

1. Croyez-vous que la réglementation actuelle protège adéquatement les milieux riverains ?

ENSEMBLE (212)



À LA TRUITE (52)



BOLDUC (10)



DU HUIT (90)



GRAND LAC ST-FRANÇOIS (45)



JOLICOEUR (15)



ROCHU (0)

Absence de donnée.

La majorité des répondants riverains estiment que la **réglementation** actuelle n'est **pas suffisante** pour protéger leur milieu de vie, soit **56 %**.

C'est au lac du Huit et au Grand lac St-François où les répondants ont été le plus nombreux à souligner la faiblesse de la réglementation.

À l'inverse, seulement les répondants des lacs à la Truite et Jolicoeur affirment que la réglementation actuelle protège leur milieu de vie.

2. Quelles sont les plus grandes préoccupations liées à l'environnement dans votre milieu de vie ?

Le pourcentage correspond à la proportion de répondants du lac ayant mentionnés cette préoccupation.

	À LA TRUITE	BOLDUC	DU HUIT	GRAND LAC ST-FRANÇOIS	JOLICOEUR
SANTÉ DU LAC					
Plantes aquatiques et espèces exotiques envahissantes	12 %	20 %	20 %	11 %	27 %
Sédimentation / érosion des berges	6 %	-	4 %	9 %	-
Bande riveraine	8 %	10 %	9 %	13 %	-
Qualité de l'eau	33 %	10 %	26 %	24 %	20 %
Niveau de l'eau	2 %	20 %	-	4 %	-
Accès aux lacs / descentes à bateau privées	-	-	3 %	-	7 %
Lavage des embarcations	2 %	-	3 %	13 %	-
NUISANCES SUR LES PLANS D'EAU					
Respect des règles (bouées / vitesse)	-	-	3 %	11 %	-
Embarcations (grosueur, vitesse et quantité)	19 %	20 %	20 %	16 %	-
Bruit	4 %	-	-	9 %	-
DÉVELOPPEMENT / RÉGLEMENTATION					
Développement en 2 ^e rangée	6 %	-	1 %	4 %	-
Respect de la réglementation	6 %	10 %	3 %	7 %	-
Gestion des installations septiques	8 %	-	1 %	-	-
Location à court terme	2 %	-	1 %	2 %	-
Déboisement / densité / gabarit des résidences	6 %	-	16 %	18 %	-
Activités agricoles	-	10 %	-	4 %	7 %
Utilisation engrais / pesticides	2 %	-	1 %	2 %	-
Milieux humides	-	-	-	2 %	-
VOIRIE					
Trop d'automobiles autour du lac	2 %	-	-	-	-
Absence d'aménagements pour transport actif	2 %	-	-	-	-
État du chemin (matériel et configuration)	6 %	-	2 %	-	7 %
Érosion du chemin et des fossés / gestion des eaux pluviales	8 %	-	8 %	4 %	13 %
AUTRES					
Pollution de toute sorte (sonore, lumineuse, etc.)	-	-	8 %	7 %	-
Changements climatiques	-	-	1 %	-	-
Circulation véhicules hors routes	4 %	10 %	-	2 %	-
Feux d'artifice	2 %	-	-	-	-
Outardes	-	-	2 %	-	-
Feux de branches	-	-	2 %	-	-
Matière résiduelle	-	-	-	2 %	-

3. Êtes-vous en faveur d'encadrer plus strictement l'aménagement de terrains en bordure des plans d'eau (ex. superficie et matériaux utilisés pour les stationnements, travaux de déblai / remblai, proportion d'espaces conservés à l'état naturel, abattage et plantation d'arbres, etc.) ?



■ Oui 67 %
■ Non 33 %

4. Êtes-vous en faveur d'imposer des bandes de protection riveraine plus importantes autour des lacs et cours d'eau que les règles minimales actuellement prévues ?



■ Oui 34 %
■ Non 66 %

5. Êtes-vous en faveur d'obliger la revégétalisation des rives aménagées ou artificialisées par la mise en place des trois strates de végétation (arbres, arbustes et pelouse) ?



■ Oui 69 %
■ Non 31 %

6. Êtes-vous en faveur de refuser les travaux de réaménagement d'une bande riveraine déjà renaturalisée ?



■ Oui 54 %
■ Non 46 %

7. Êtes-vous en faveur d'imposer des sanctions aux propriétaires qui ne respectent pas les normes relatives aux bandes riveraines ?



■ Oui 80 %
■ Non 20 %

8. Êtes-vous en faveur d'obliger la revégétalisation des descentes de bateau existante ?



■ Oui 55 %
■ Non 45 %

9. Êtes-vous en faveur d'encourager, sous forme d'incitatifs financiers, la fusion de terrains autour des lacs afin de réduire le nombre de chalets ?



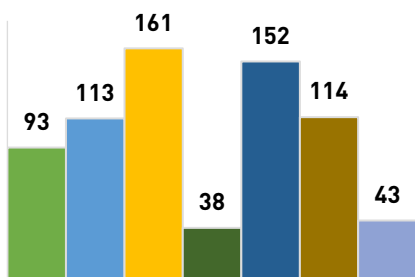
■ Oui 71 %
■ Non 29 %

10. Procéder à l'embauche d'un inspecteur dédié exclusivement aux milieux de villégiature ?



■ Oui 59 %
■ Non 41 %

12. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité pour protéger la santé de votre lac ?



- Mettre en place une réglementation plus stricte sur le maintien d'espaces devant être conservés à l'état naturel sur les terrains privés
- Créer des espaces spécifiques dédiées à la conservation (garder à l'état naturel le terrain) autour des lacs
- Protéger et conserver certains secteurs pour empêcher le développement de villégiature
- Augmenter la profondeur minimale de la bande de protection riveraine
- Obliger les terrains avec peu de végétation (arbres ou arbustes) à replanter
- Limiter davantage les dimensions des constructions autour des lacs
- Autres

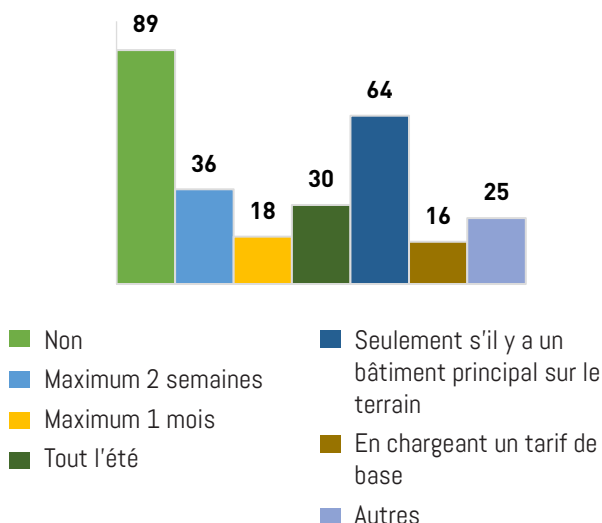
Deux mesures sont particulièrement privilégiées par les répondants, soit : **la protection et la conservation de certains secteurs (76 %)** ainsi que **l'obligation de révégétaliser les terrains avec peu de végétation (71 %)**.

D'autres comme la création d'espace de conservation et limiter davantage les dimensions des constructions par un peu plus d'un répondant sur deux. À l'inverse, l'augmentation des profondeurs des bandes riveraines a suscité une faible adhésion auprès des répondants.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Difficile d'implanter certains règlements dus à la dimension non égale des terrains. Comme certains terrains sont petits, imposer trop de restrictions minimise la liberté des propriétaires sur leurs terrains. Les règlements devraient tenir compte des dimensions des terrains. »;
- « Éliminer les bateaux à gros moteurs (wakeboard) qui font de grosses vagues. »;
- « Éduquer les résidents de manière à ce que ceux-ci soient conscients que le lac est précieux et que nous devons y faire attention. »;
- « Refuser la construction en 2^e rangée. »;
- « Interdire la construction de garages plus gros que la résidence. ».

13. Êtes-vous en faveur d'autoriser l'implantation de roulotte de séjour autour des plans d'eau durant la période estivale ? Si vous êtes en faveur, cochez les conditions qui devraient y être associées :



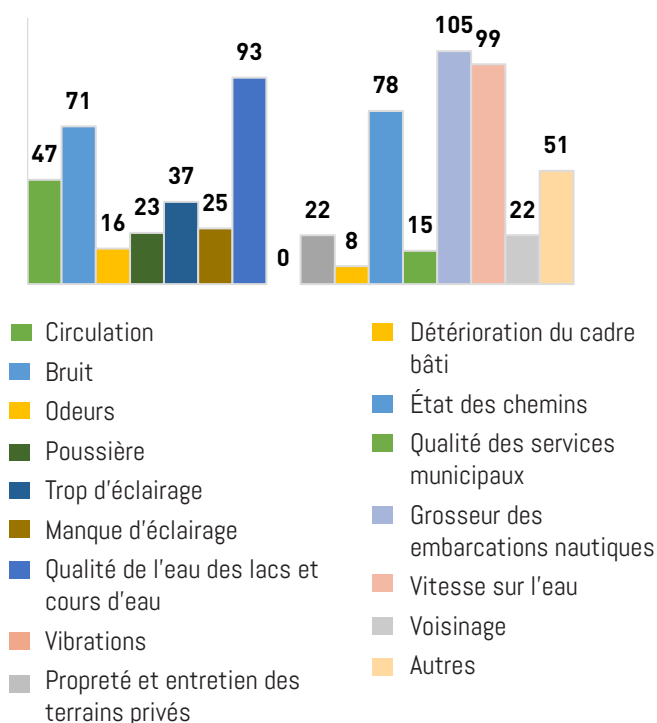
42 % des répondants seraient en faveur d'**interdire la présence des roulottes** de séjour durant l'été.

La condition pour permettre une **roulotte de séjour** faisant plus l'unanimité est l'obligation d'avoir un bâtiment principal sur le terrain avec **30 %**. Il ne semble pas y avoir de consensus chez les répondants concernant la durée.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Je trouve la réglementation actuelle inadéquate. Il faudrait préciser clairement l'objectif d'une telle mesure. On s'entendra pour éviter les parcs de roulottes, mais je ne vois pas d'objection au séjour raisonnable des roulottes dans la mesure où les règles sanitaires pour les eaux usées soient respectées. [...] les roulottes ne peuvent pas être permanentes. »;
- « L'utilisation de roulotte implique que les gens vivent à l'extérieur et sont conséquemment très bruyants. Je vis malheureusement cette situation et je le déplore grandement. »;
- « Si reliée à un système de traitement des eaux usées. ».

14. Quelles sont les principales problématiques qui nuisent à votre qualité de vie ?



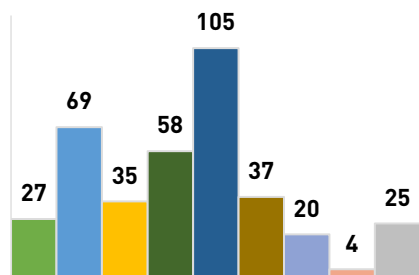
Près de la **moitié** des répondants estiment que la **grosesse des embarcations** nautiques, la **vitesse sur l'eau** et la **qualité de l'eau** sont les principales nuisances à la qualité de vie des riverains.

Le bruit (33 %) et l'état des chemins (37 %) sont des problématiques qui impactent négativement la qualité de vie.

Parmi la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Partys avec musique forte et feux d'artifice. »;
- « Trop de restriction pour la construction de garage en 2^e rangée. »;
- « Pollution lumineuse par éclairage architectural ou éclairage beaucoup trop puissant et dispersé (vers le haut et vers la forêt ou le lac, entre autres) devant des garages ou des maisons. »;
- « Les résidences en location, beaucoup de va-et-vient et peu respectueux des règlements. »;
- « Les barrières qui coupent le chemin en deux. »;
- « Trop de chalets autour du lac / manque d'intimité. »;
- « Ma qualité de vie est grandement affectée par un voisin qui habite une roulotte pendant tout l'été. ».

16. Quels sont les plus grands enjeux en matière de sécurité dans votre milieu de vie ?



- Éclairage des voies de circulation et des espaces publics
- Présence/absence de patrouilleurs (police ou patrouilleurs nautiques)
- Aménagement des rues (largeur, qualité, visibilité, signalisation, etc.)
- Aménagement (ou manque d'aménagement) des infrastructures de transport actif (trottoirs, pistes cyclables, intersections, etc.)
- Vitesse des véhicules
- Non-respect du Code de la route (arrêts, cédez le passage, passages piétons, distance entre les véhicules et les vélos, etc.)
- Cohabitation avec la circulation de véhicules lourds
- Cohabitation avec la circulation de machinerie agricole
- Autres

La **vitesse des véhicules** constitue l'enjeu principal de sécurité avec **59 %**.

Il appert que les répondants ont identifié aussi l'aménagement des rues et des infrastructures de transport actif comme enjeux à considérer.

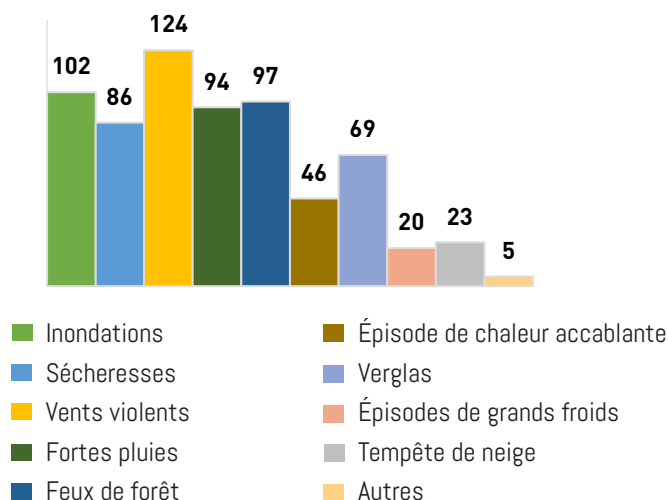
Parmi la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Cessez l'asphaltage des chemins autour des lacs. L'humain étant ce qu'il est, et je n'y fais pas exception, l'asphalte a un effet immédiat sur la vitesse des véhicules. »;
- « Absence d'objets pour ralentir la vitesse des véhicules notamment en raison du chemin qui divise nos terrains en deux. »;
- « Circulation d'enfants (moins de 16 ans) en VTT ».

17. S'il y avait une mesure prioritaire à mettre en place en matière de sécurité, quelle serait-elle ?

1. Diminuer la vitesse sur les chemins / installer des mesures d'atténuation (21);
2. Aménager des infrastructures pour transport actif (12);
3. Augmenter la présence de patrouille nautique / sécurité nautique (10);
4. Diminuer la vitesse / nombre de bateaux sur les plans d'eau (9);
5. Augmenter la présence policière (5);
6. Améliorer l'état des chemins (3);
7. Limiter / encadrer les véhicules hors routes dans les chemins (2);
8. Réaliser des vigies citoyennes (1);
9. Améliorer l'éclairage (1);
10. Identifier adéquatement les chemins (1);
11. Appliquer la réglementation concernant les chiens (1).

Les changements climatiques pourraient mener à une augmentation des évènements météorologiques extrêmes. À votre avis, lesquels pourraient causer des effets négatifs significatifs pour vous ou votre milieu de vie ?



Les **vents violents (58 %)** et les **inondations (48 %)** constituent les principaux évènements néfastes identifiés par les répondants.

Les répondants ont aussi identifié à plus de 40 % les épisodes de sécheresses, les fortes pluies et les feux de forêt comme évènement potentiellement néfastes pour leur milieu de vie.

Parmi la catégorie « Autres », voici un élément apporté :

- « Niveau des lacs et des rivières ».

17. Est-ce qu'il y aurait des secteurs ou terrains qui mériteraient d'être développés (permettre de nouvelles constructions) ? Et si oui, comment ?



CONSULTEZ LES RÉSULTATS À L'ANNEXE 1

6. Vous avez un commentaire ou toute autre information à nous partager ?

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES RECUEILLIS :

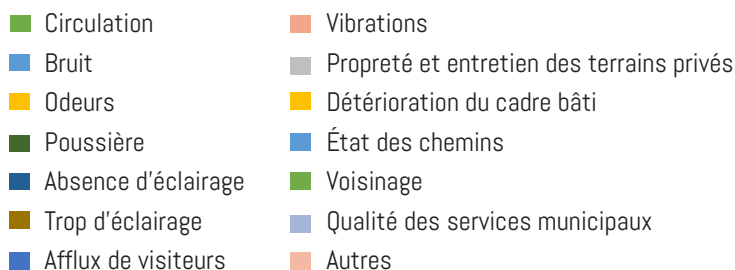
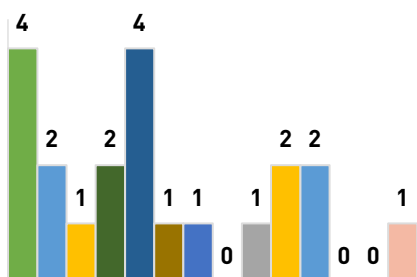
- « 7 % d'occupation du terrain pour un garage en 2^e rangée est beaucoup trop restrictif. C'est qui m'empêche de devenir résident permanent. »
- « Actuellement les bateaux à moteur détériorent grandement les lacs. Ils apportent, le bruit, la détérioration des écosystèmes aquatiques. La propagation des espèces exotiques envahissantes. Les riverains devraient payer une taxe en fonction des embarcations motorisées. »;
- « Une plus grande écoute de la part de la municipalité aux projets de ses citoyens. »;
- « Simplifier la réglementation. »;
- « Revoir le règlement pour l'installation de clôture pour les gens vivant autour des lacs. »;
- « Il y a beaucoup de vieux arbres sur le bord des lacs, et en empêchant la coupe, il va arriver des accidents qui seront malheureux, autant pour le résident que son voisin. »;
- « On devrait réglementer la location de chalets, car les personnes qui louent ne sont pas au courant qu'ils doivent respecter les voisins (bruit). »;
- « Ne pas développer de deuxième rangée de maisons autour des lacs. »;
- « Modifier la réglementation pour permettre la construction d'habitations le long de chemins et de rues privés. »;
- « Mettre l'accent sur la préservation de nos milieux naturels. Avec l'attrait touristique en croissance, il est important de garder les espaces verts. »;
- « Ma qualité de vie est grandement affectée par l'utilisation par mon voisin d'une roulotte pendant tout l'été... »;
- « Les règles concernant les bâtiments accessoires ne semblent pas toujours adaptées à notre milieu. Il est parfois difficile de trouver un équilibre entre les besoins en espace et la réglementation. La nouvelle réalité du travail à la maison, l'exode en milieu riverain peut être difficile à concilier avec des bâtiments datant des années 70, initialement prévu comme résidence estivale. [...] Finalement, le processus d'obtention de permis demeure lourd et manque de finition. »;
- « Les règles actuelles me semblent bien correctes. C'est davantage la surveillance qui crée problème, à cause des délinquants chroniques qui se croient au-dessus des lois. »;
- « J'encourage la direction de la ville et les élus à avoir une vision d'avenir pour la municipalité et la vision d'avenir doivent tenir en compte la réalité de la ville, ses forces et sa diversification. Les choix doivent être établis pour le bien-être collectif. Le développement d'une ville est complexe en termes d'analyse d'impacts et des réflexions sérieuses doivent être concertées. »;
- « J'aimerais si possible que la densité de construction au bord du lac n'augmente plus [...] De plus, interdire la location à court terme (moins de 1 mois). Il est urgent de gérer les développements de la deuxième rangée. Je crois qu'une communication des actions que les propriétaires peuvent prendre pour l'environnement est souhaitable. Il serait aussi bon d'expliquer l'impact environnemental des règlements touchant l'urbanisme (exemple la limite la dimension des bâtiments permet de contrôler l'aire imperméable sur un terrain) et qu'ils ne sont pas là simplement pour écœurer les proprios... Notre lac est splendide et c'est un joyau pour Adstock sachons le garder ainsi. Sur ce point, la ville gagnerait peut-être à mettre un panneau fleuri aux boîtes aux lettres du chemin des Cerfs et un autre au pont pour nous rappeler que c'est à nous de conserver ce joyau. »;
- « Il ne faut pas perdre l'aspect rural de notre municipalité ! C'est ce qui fait sa force. »;
- « ... La règle doit être d'un seul usage résidentiel par terrain. »;
- « Il est important de demander plus d'unicités de l'architecture en zone de villégiature que de limiter la taille des bâtiments. Mieux vaut un projet de bâtiment et terrain éco responsable avec une architecture intégrante qu'un garage à toit plat à côté d'une maison pentue pour respecter les hauteurs et dimensions. »;
- « Certains règlements existent, mais souvent pas appliqués (ex. : végétalisations des rives...). »;
- « Avec vos fossés et une forte pluie les lacs se remplissent très vite et sans contrôle et l'eau monte très vite et ramasse tous les sédiments des bandes riveraines. ».

LE MONT ADSTOCK

1. Quels sont les plus grands enjeux dans le cadre du développement du secteur du mont Adstock ?

- « Va et viens sur la route. »;
- « Le récréotouristique ! C'est compréhensible, mais mon doux que vous virez fou avec vos normes que vous semblez inventer à mesure que ça vous tente ... laissez les gens vivent un peu, car vous commencer à perdre votre crédibilité et vous aurez de la difficulté à attirer des gens ! C'est bien beau le Domaine Escapad, mais pensez qu'il y avait des citoyens avant ce projet. »
- « Le développement de la montagne. »;
- « La technologie, la fibre et les services de base. »;
- « Logement, capacité de remonter mécanique pour le ski, service de gîte touristique, allocation de zone commerciale. Le règlement d'étalement urbain du 75% de construction pour le développement de projets résidentiels. »;
- « L'attraction de financement. »
- « La vitesse et l'intensification du trafic sur le chemin du Mont-Adstock ».

2. Quelles sont les principales problématiques qui nuisent à votre qualité de vie ?

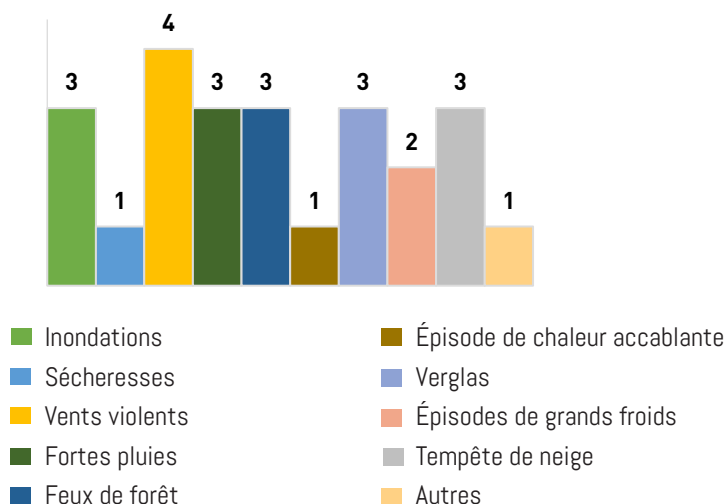


La **circulation et l'absence d'éclairage**

représentent les deux principales problématiques nuisant à la qualité de vie des répondants du mont Adstock avec **44 %**.

Les vibrations, le voisinage et la qualité des services municipaux ne semblent pas être des éléments préoccupants pour les répondants.

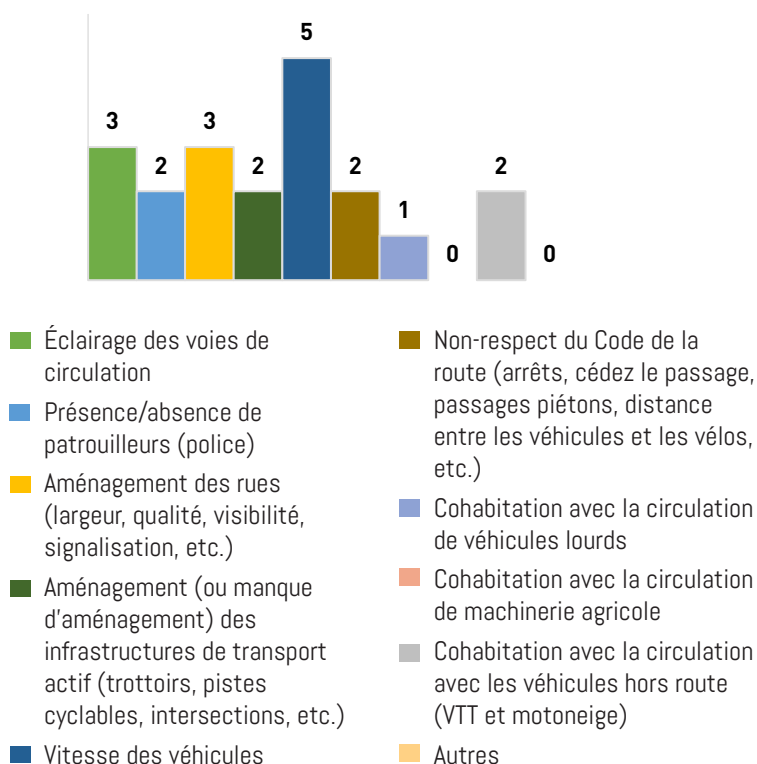
3. Les changements climatiques pourraient mener à une augmentation des événements météorologiques extrêmes. À votre avis, lesquels pourraient causer des effets négatifs significatifs pour vous ou votre milieu de vie ?



En plus des **vents violents avec 44 %**, plusieurs événements météorologiques extrêmes pourraient causer des effets négatifs sur le milieu de vie du mont Adstock.

Seulement les sécheresses et les épisodes de chaleur accablante ne semblent pas être préoccupants pour les répondants.

4. Quels sont les plus grands enjeux en matière de sécurité dans votre milieu de vie ?



La **vitesse des véhicules** constitue l'enjeu principal de sécurité avec **57 %**.

L'éclairage des voies de circulation et l'aménagement des rues semblent être préoccupants également avec **33 %**.

5. Quels sont les enjeux et préoccupations spécifiques au secteur à l'intérieur duquel vous habitez ?

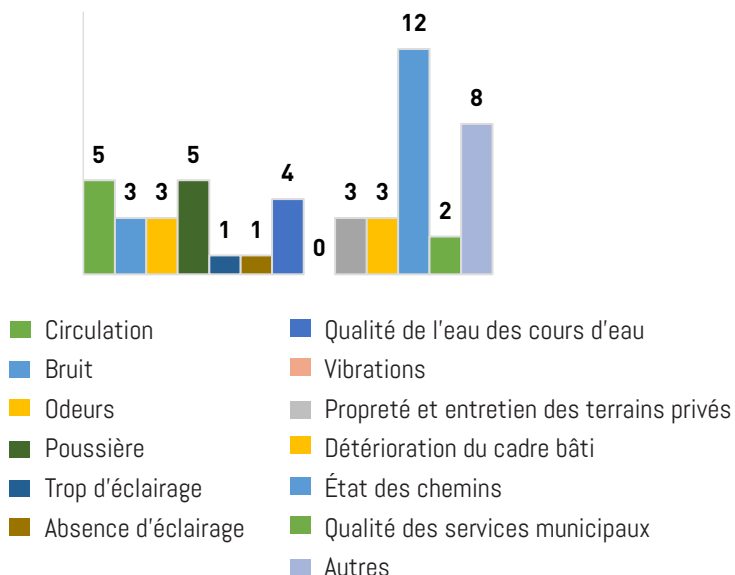
- « Oui, la nature de notre station touristique. »
- « Les permis octroyés pour de nouvelles constructions. L'architecture ne cadre pas avec le milieu de vie de la montagne. Des maisons de ville se sont implantées malgré les normes du PIIA. »

9. Vous avez un commentaire ou toute autre information à nous partager ?

Aucun commentaire reçu.

LE MILIEU RURAL

1. Quelles sont les principales problématiques qui nuisent à votre qualité de vie ?



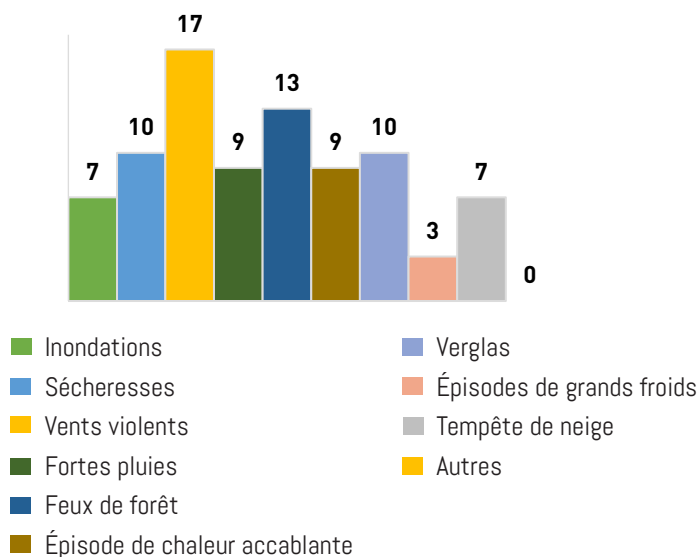
L'**état des chemins** constitue la principale problématique nuisant à la qualité de vie des répondants ruraux avec **52 %**.

La **circulation** et les **odeurs** arrivent en deuxième place avec **22 %**.

Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Les odeurs sont un problème actuellement. Il ne faut surtout pas permettre l'ajout de nouvelle porcherie ou poulailler sur le territoire. »;
- « Empiètements par tout le monde sur les propriétés privées, notamment pour y jeter des déchets ou y cueillir des choses. ».

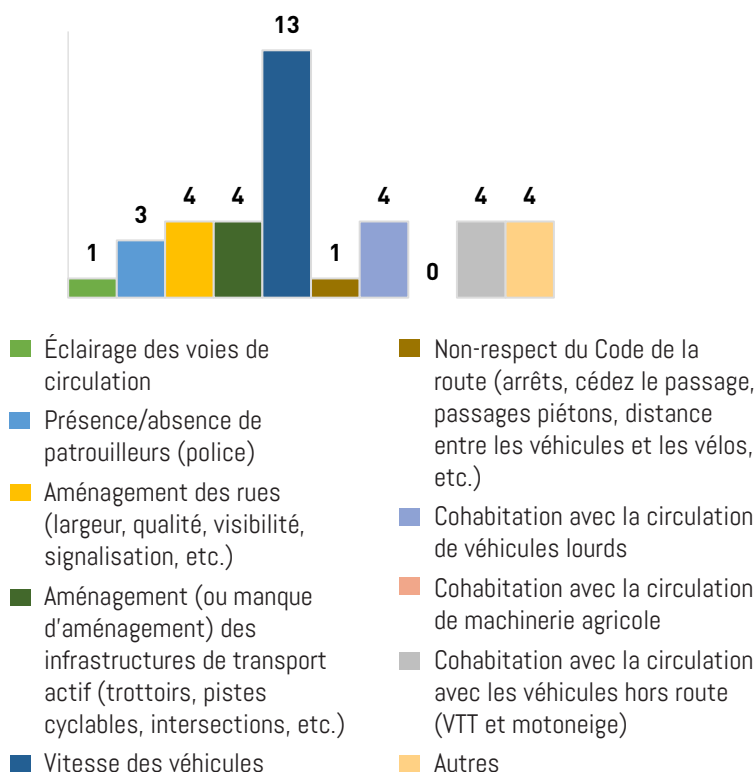
2. Les changements climatiques pourraient mener à une augmentation des événements météorologiques extrêmes. À votre avis, lesquels pourraient causer des effets négatifs significatifs pour vous ou votre milieu de vie ?



Les **vents violents et les feux de forêt** ont été retenus par plus de **57 %** des répondants.

Seulement les tempêtes de neige ne semblent pas être préoccupantes pour la quasi-majorité des répondants.

3. Quels sont les plus grands enjeux en matière de sécurité dans votre milieu de vie ?



La **vitesse des véhicules** constitue l'enjeu principal de sécurité avec **57 %**.

L'éclairage des voies de circulation, le non-respect du Code de la route et la cohabitation avec la machinerie agricole n'apparaissent pas être des facteurs problématiques.

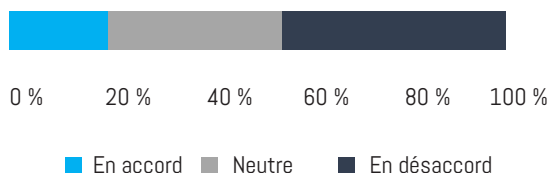
Dans la catégorie « Autres », voici certains éléments apportés :

- « Qualité des routes rurales. Il serait facile de donner une forme plus ronde aux routes pour mieux les protéger contre les grosses pluies. Ceci était fait il y a plusieurs années, mais plus maintenant. Il n'en coûte pas plus cher. »;
- « Peur de se faire mordre en marchant dans le rang. » (chien non attaché).

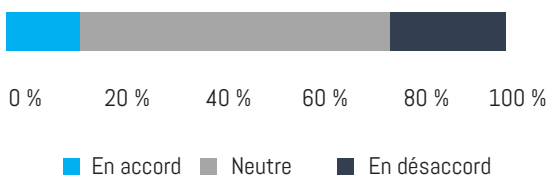
4. Quels sont les enjeux et préoccupations spécifiques au secteur à l'intérieur duquel vous habitez ?

- « Feux de forêt, grands vents. »
- « Inondations suite à la coupe de bois de mon voisin. Son eau coule sur deux terres voisines. Ses bassins de rétention ne suffisent pas. »;
- « La vitesse »; « Poussière »; « Empiètements »;
- « La qualité du rang, poussière et trop épais de pierre nette, c'est comme rouler sur des billes »;
- « La circulation de poids lourd dans les côtes abruptes durant l'hiver »;
- « Gestion des eaux de surface. VTT et motoneiges qui ne respectent pas les terrains privés et leur vitesse Pas de bordure aux abords de la route pour vélo / piéton avec les enfants près du parc et autos qui passent très vite. »;
- « Lors de location de terrain ou vente au niveau de l'usage du terrain et le respect de la réglementation agricole. »;
- « La vitesse des véhicules qui circulent sur le rang des Campagnards est trop élevée. Comme mentionné précédemment, il devrait y avoir plus d'activités agricoles dans notre secteur. Il devrait y avoir plus de marge de manoeuvre et de possibilités pour ceux qui désirent investir dans l'agriculture, la nature et les animaux de ferme. Et ce, peu importe leur secteur. C'est bien beau promouvoir un beau paysage pour une fin de semaine d'automne, mais c'est mieux promouvoir un mode de vie connecté avec la nature et la terre! »;
- « Près de chez moi, il y a beaucoup de chiens qui brisent ma quiétude de par leur aboiement. La quantité étant énorme (Voir un élevage). ».

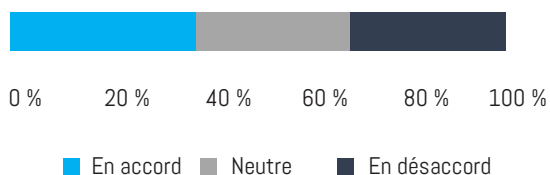
5. La Municipalité devrait exercer un contrôle accru de l'abattage d'arbres en forêt privée (coupe de bois, chemins forestiers, etc.)



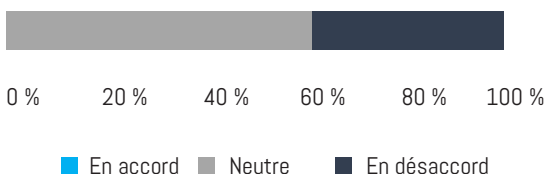
7. La gestion des eaux pluviales est problématique



6. La cohabitation entre les activités agricoles et l'implantation de nouvelles résidences est problématique



8. L'aménagement des chemins forestiers est problématique



9. Vous avez un commentaire ou toute autre information à nous partager ?

- « Dans le cadre où la Municipalité d'Adstock effectue de grands travaux au mont Adstock et que la municipalité devient de plus en plus attrayante pour le tourisme, il est important de protéger nos lacs, rivières et ruisseaux ainsi que tout l'environnement dans lequel nous vivons. Adstock est une belle municipalité, il faut continuellement l'améliorer côté visuelle comme font certains pays en Europe qui subventionnent l'amélioration visuel du paysage. Avec les années, les touristes se déplaceront en grand nombre et de très loin pour nous visiter. »;
- « Pour ma part comme j'habite sur une route du MTQ, tous les irritants sont difficilement réglables, il serait intéressant que le MTQ soit à l'écoute des résidents aux abords de ses routes. »;
- « Faire l'entretien de fossés plus régulièrement, limiter les coupes à blanc pour les producteurs de bois ou sapins. »
- « La MRC a le contrôle des coupes de bois en terrain forestier privé. Un plan d'ingénieur est exigé pour faire une coupe de bois il y a déjà une réglementation contrôlée a ce sujet. »;
- «Ce qui me préoccupe est l'abattage massif d'arbres, les coupes à blanc. Ce qui influence la faune et la flore des terres voisines et qui nous inquiètent du point de vue sécurité (risque d'incendie) »
- «Les terres agricoles et forestières sont déjà régies. Commençons par gérer notre cour avant de vouloir gérer la cour des autres, on est déjà débordé. »
- « Modifier la réglementation afin de permettre la construction d'habitations le long des chemins et des rues privés. »

ANNEXE

ANNEXE 1

SECTEURS À PROTÉGER / CONSERVER ET CEUX À DÉVELOPPER

	PROTÉGER	DÉVELOPPER
SAINT-MÉTHODE		
Noyau villageois (commerces, résidences)	2	12
Parc Desjardins	-	1
Le lac (rue Notre-Dame Nord)	-	1
Terrain de baseball	-	2
Parc industriel	-	1
Entrée de village	-	1
Voie de contournement pour la route 269	-	1
SACRÉ-COEUR-DE-MARIE		
Vieille école	1	-
Noyau villageois (commerces, résidences)	1	5
SAINT-DANIEL		
Noyau villageois (commerces, résidences)	2	5
MONT ADSTOCK		
Montagne	6	2
Paysages	2	-
MILIEU RURAL		
Secteur du mont Grand Morne	1	1
Secteur agricole	3	-
Construction résidentielle en zone verte	-	6
Paysages (collines)	2	-

	PROTÉGER	DÉVELOPPER
MILIEUX RIVERAINS ET HYDRIQUES		
Secteurs des lacs	65	-
Milieus humides	6	-
Cours d'eau (général)	9	-
Presqu'île du lac à la Truite	9	-
Rivière de l'Or	2	-
Terres publiques du MERN	3	-
Deuxième rangée	8	2
Presqu'île du lac du Huit	1	-
Baie du Sacré-Coeur	2	-
Route du Lac-du-Huit	1	2
Halte routière - lac Jolicoeur	-	1
AUTRES		
Forêt / espace naturel	4	-
Parc national de Frontenac	1	-

ANNEXE 2

AUTRES COMMENTAIRES / DEMANDES REÇUS

Le Service de l'urbanisme de l'environnement a reçu certains commentaires et demandes dans le cadre du processus de révision. Voici un résumé :

- Permettre la construction résidentielle en deuxième rangée le long du chemin Auclair;
- Permettre la construction résidentielle en deuxième rangée le long du chemin des Cerfs et y permettre la construction en bordure de chemin privé existant (5);
- Vérifier la possibilité d'inclure le lot 5 449 518 dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Méthode;
- Permettre l'aménagement d'espace de bureau dans un garage isolé en milieu riverain (contexte de télétravail);
- Créer une zone de conservation pour la presqu'île du lac à la Truite.

Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de demandes reçues.

RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

RAPPORT DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONSULTATION



418 422-2135



418 422-2134



info@adstock.ca

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

ADSTOCK.CA